

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-029 du 17 février 2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept février à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes O. CONSTANT – M. LACMENT – A.M. BARBIER – D. TABARY – Ch. LECTEZ

MM. J. MAHIEU – X. DUQUESNE – Y. MARECHAL – B. SEGERS – M. BECQUES – G. BOURY – J. M. PLESSIET – L. CORBEAU – P. COLLE – Cl. AUDEGOND – J. LAUDE – J.N. MENAGE – G. DUE – V. GRANDIN – J. Ch. DERUE – F. MATHON – X. LEROUX – J.L. CAPON – X. POUILLAUE – G. TRANNIN – J.P. POUTRAIN – J.M. BLAISE – M. POUILLAUE – J. DESCAMPS -

M. J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
M. B. SEGERS, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. POUILLAUE
M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS
M. J.M. PLESSIET, absent et excusé, a été suppléé par Mme C. TOURBEZ
M. J. LAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. A. THUILLET
M. J.N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. R. PARSY
M. D. TABARY, absente et excusée, a été suppléée par Mme A. GILLION
Mme Ch. LECTEZ, absente et excusée, a été suppléée par M. M. LALISSE
M. M. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

M. J.M. BLAISE, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme E. DROMART

Objet : **GEIQ 3 A du Pas-de-Calais**
 Subvention d'Aide au Démarrage

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté le projet de création d'un Groupement d'Employeurs par l'Insertion et pour la Qualification dans le domaine agricole.

Monsieur le Président précise que cette structure vient d'être créée en partenariat avec le monde agricole et qu'elle va procéder, très prochainement, aux premiers recrutements en vue de la qualification et de l'emploi de 8 chauffeurs agricoles.

Monsieur le Président expose ensuite au Conseil de Communauté la nécessité d'aider le démarrage de cette structure qui permettra, à terme, de qualifier et d'employer un certain nombre de demandeurs d'emploi du territoire en accueillant la structure administrative de ce Groupement dans les

locaux de la Maison des Services Publics de BERTINCOURT, d'une part, et en lui faisant bénéficier d'une aide au démarrage sous forme d'une subvention à hauteur de 15 000 €, d'autre part.

Monsieur le Président propose de verser, en anticipation du vote du budget communautaire, cette aide de 15 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- de confirmer le soutien à apporter au GIEQ Agricole Agro Alimentaire du Pas-de-Calais,
- d'approuver le versement d'une subvention de 15 000 € au titre de l'aide au démarrage à ce Groupement.

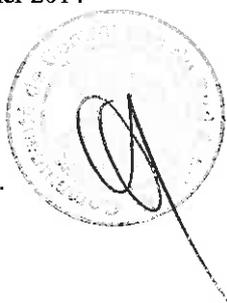
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 17 février 2014 et transmission en Préfecture le 17 février 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 17 février 2014 et transmission
en Préfecture le 17 février 2014

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.

